

# Vous tenez à votre équilibre. On vous aide à le garder.



Laurent et Sarah profitent de la vie  
avec leurs deux enfants.

Annabelle, leur voisine, se remet  
d'un cancer. Son stress actuel :  
le manque d'argent depuis sa maladie.

Ça fait réfléchir Laurent. Comment  
mettre son monde à l'abri?

**beneva**

Les gens  
qui protègent  
des gens

# Protection choisie : l'assurance maladies graves

L'assurance maladies graves vous verse une somme si vous recevez un diagnostic pour une maladie grave couverte. Vous utilisez cet argent librement : pour payer les factures, alléger votre quotidien ou remplacer un revenu manquant.

- Si vous êtes jeune et en santé, vous profitez de meilleurs tarifs et d'une approbation plus facile.
- À l'inverse de l'assurance invalidité, cette protection ne dépend pas de votre capacité à travailler.

## Situation

Laurent, 35 ans, travailleur en PME, gagne 85 000 \$ par an.  
Sa conjointe Sarah, 34 ans, est technicienne. Ses revenus s'élèvent à 65 000 \$ par an.  
Si Laurent a un diagnostic de maladie grave couverte, voici des dépenses prévues.

| Dépenses                                                             | Précision des besoins                                                                                                                                                                                         | Coûts     |
|----------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Perte de revenus de Sarah                                            | Sarah travaillera à temps partiel et accompagnera son conjoint à ses traitements (2 jours/semaine).                                                                                                           | 19 500 \$ |
| Frais médicaux et dépenses connexes                                  | Déplacements au centre hospitalier, repas, stationnements, soins médicaux non couverts, etc.                                                                                                                  | 10 300 \$ |
| Maintien des activités des enfants et d'un équilibre de vie familial | <ul style="list-style-type: none"><li>• Loisirs des enfants, suivis avec des professionnels au privé (ex. : orthophonie), aide aux devoirs, frais de garde</li><li>• Frais d'entretien de la maison</li></ul> | 10 400 \$ |
| Épargne et autres engagements financiers                             | Ex. : REER, REEE et CELI de la famille pour assurer une sécurité financière à long terme                                                                                                                      | 9 800 \$  |
| Total                                                                |                                                                                                                                                                                                               | 50 000 \$ |

## Scénarios des protections

### T20 – 3 maladies

Couverture : 50 000 \$

**22 \$/mois**

248 \$/an

**Couverture la plus économique**

Cette prime augmentera après 20 ans.

### T75 – 25 maladies

Couverture : 50 000 \$

**50 \$/mois**

557 \$/an

**Couverture avec une même prime jusqu'à 75 ans**

### T75 – 25 maladies avec remboursement des primes

Couverture : 50 000 \$

**84 \$/mois**

934 \$/an

**Couverture avec une même prime jusqu'à 75 ans**

À 55 ans, si Laurent n'a pas reçu de diagnostic de maladies graves couvertes, il pourrait recevoir 100 % des primes payées.

Si Laurent décède avant de recevoir un tel diagnostic, Sarah pourrait recevoir 100 % des primes payées.

Si Laurent est malade, il obtiendra le montant assuré en cas de diagnostic qui correspond à la définition des maladies graves couvertes. Cette définition prévue au contrat peut contenir des limites. Pour comprendre l'étendue de votre protection, prenez le temps de la lire.

Protégez ce que vous avez de plus précieux!  
Contactez-moi et regardons vos scénarios.

Les assurances de personnes sont souscrites par Beneva inc. | © Beneva inc. 2025 <sup>MD</sup> Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.

70465 IND-G0876F (2025-05)